



Réunion technique sur la protection des lanceurs d'alerte dans la fonction publique

Genève, 26-30 septembre 2022

► Points de discussion

1. Quels sont les principales difficultés auxquelles sont confrontés les pays pour garantir l'indépendance des fonctionnaires ainsi que des personnes travaillant dans des organismes de contrôle publics eu égard à leur capacité à dénoncer des actes répréhensibles?
2. Quelles législations et politiques efficaces ont été adoptées par les pays pour protéger contre les représailles, le harcèlement ou la violence les fonctionnaires ainsi que les personnes travaillant dans des organismes de contrôle publics qui signalent des actes répréhensibles, et quels enseignements ont été tirés de ces expériences?
3. Quelles mesures peut-on recommander à l'Organisation internationale du Travail et à ses Membres de prendre en ce qui concerne la protection des lanceurs d'alerte dans la fonction publique ainsi que des personnes travaillant dans des organismes de contrôle publics?